

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE FRANCE TÉLÉVISIONS

Une nomination malvenue

Une nouvelle plutôt embarrassante est tombée ce mardi 18 octobre. Elle s'est répandue dans les travées du Conseil Social et Économique (CSE) central de France Télévisions.

Il s'agit de la nomination (via un décret du ministère de la Culture) de Dominique Boutonnat au Conseil d'administration de France Télévisions.

Dominique Boutonnat est le président du Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC).

Le « timing » de cette nomination a de quoi surprendre : elle intervient quelques jours après l'annonce du renvoi de Dominique Boutonnat devant un tribunal correctionnel, où il devra répondre d'accusations d'agressions sexuelles.

Interpellée par le SNJ lors du CSE central, Delphine Ernotte a éludé la question. « Ce n'est pas moi qui nomme les membres du Conseil d'administration... et il est logique que le CNC soit représenté », a-t-elle répondu. Et d'ajouter : « ce serait un comble qu'on en tienne rigueur à France Télévisions ».

Certes, il est d'usage que les présidents du CNC siègent au Conseil d'administration de France Télévisions. Et Dominique Boutonnat est évidemment présumé innocent.

Mais cette nomination intervient totalement à contretemps du calendrier judiciaire.

Nos dirigeants affichent souvent l'exemplarité comme l'une des valeurs du service public.

Le SNJ demande à Dominique Boutonnat de se mettre en retrait et de ne pas exercer de responsabilités à France Télévisions avant la fin de son procès.

Paris, le 19 octobre 2022